

RECRUTEMENT DE JEUNES (18-25 ANS) POUR SERVICE CIVIQUE VOLONTAIRE

MISSION DE SOLIDARITE INTERGENERATIONNELLE

Binôme21 met en place des **actions de solidarité entre des jeunes et des personnes âgées isolées** pour favoriser les liens intergénérationnels, en Côte d'Or.

Participer à cette mission de solidarité sera l'occasion de **belles rencontres et de belles découvertes** et pourra également permettre de préparer un **projet professionnel dans le secteur social ou médico social**.

Binôme21 propose une mission de solidarité intergénérationnelle.

Au programme :

- **Visites, appels ou courriers de convivialité** à domicile, en maison de retraite, en centres sociaux, contacts personnalisés et création de liens intergénérationnels.
- **Accompagnement** des personnes en perte d'autonomie, dans des loisirs, démarches à l'extérieur, promenades
- **Initiation aux outils numériques**, faire découvrir l'usage d'une tablette, de moyens de communication en visio (Whatsapp, Skype, ...)
- **Participation à l'animation sociale** au sein des établissements d'accueil pour personnes âgées, au sein de centres sociaux.

Période de recrutement : du 16 août 2021 au 06 octobre 2021
Début de la mission : 11 octobre 2021
Lieu de la mission : Dijon, Chenove, Longvic, Is Sur Tille, Mirebeau, Nuits St Georges / Beaune, Mâlain, Chatillon sur Seine, Montbard, Semur et Saulieu.
Durée de la mission : 6 mois, 24 h par semaine.
Nombre de postes : De 1 à 20 postes selon la commune

Organisation de la mission

L'engagement est prévu pour une disponibilité de 24h par semaine. Les missions respectent le référentiel des missions décrites dans le statut du jeune volontaire en service civique, axe solidarité.

Accompagnement du volontaire

Les bénévoles et salariées de l'association BINOME21 assurent le tutorat et la formation.

Formation

La mission débute par 1 semaine de formation d'intégration obligatoire.
1 journée de formation aux Premiers secours (PSC1) est mise en place.
Chaque mois, 7h de formation obligatoire sont prévues.

Contexte sanitaire

Suite à la loi n°2021-1040 du 05 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire, compte tenu du fait que les volontaires seront au contact de seniors, les volontaires devront être vaccinés et disposer du passe sanitaire, sous réserve de l'évolution de la législation.

Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter

41 rue d'York 21000 DIJON - Courriel : contact@binome21.fr

Site Internet : www.binome21.fr <https://www.facebook.com/Binome21>

Téléphone du contact : 03.80.46.17.43